

Cap 2022 pour les Salariés et notre Entreprise

LISTES D'OUVERTURE SOUTENUES ET PRÉSENTÉES PAR
FO & SUD-MOTARDS
ÉLECTIONS DU 21 AU 25 JUIN 2018

Ces élections vont vous permettre de donner votre confiance à des candidats, employés et cadres, syndiqués ou non, pour vous représenter, vous défendre, vous assister que vous soyez au siège ou dans nos bureaux régionaux.

Les élus siègeront pour la première fois dans cette nouvelle instance, le Comité Social et Économique, regroupant les missions des DP, du CE et du CHSCT.

→ Notre bilan

Durant ces 4 dernières années, le Comité d'Entreprise a poursuivi la gestion des Activités Sociales et Culturelles : chèque-vacances, Cadhoc, subventions loisirs, locations de vacances, cinéma...

De nouvelles activités ont été créées : une cagnotte de 166 euros sur Pronis Loisirs, un meilleur abondement sur plus de destinations toute l'année chez Pierre & Vacances et Odalys, les chèques culture.



Notre action, c'est aussi la rédaction d'avis consultatifs, des expertises pour mieux analyser les projets, des inspections CHSCT, des délégués du personnel à vos côtés, des enquêtes (RPS, déplacement réseau...), des comptes-rendus accessibles à tous publiés à l'issue de toutes les réunions...

L'avenir →

Les représentants de proximité en région seront désignés par nos élus au CSE, afin d'être au plus près des attentes et des besoins du réseau commercial.

Un sondage sera réalisé pour améliorer les Activités Sociales et Culturelles.

De nouveaux partenariats de vacances (campings, mobil-homes, voyages à l'étranger...) seront négociés.

Nous poursuivrons la gestion rigoureuse des ASC et en plus de la présence des trésoriers le jeudi matin, nous ajouterons une permanence hebdomadaire « Application des Textes » pour répondre à toutes vos questions sur le Droit du Travail (salaire, temps de travail...).

C'est avec objectivité et responsabilité que nous installerons le CSE comme interlocuteur incontournable de la Direction en gardant le CAP de vos intérêts et de ceux de notre entreprise.

Les enjeux des 4 prochaines années

La Mutuelle des Motards s'est engagée dans un grand plan de transformation avec pour objectif le doublement du chiffre d'affaires d'ici 2024 : refonte du modèle de distribution de notre offre commerciale, mise en place du projet Oxygène, intégration de nouveaux partenariats majeurs...

La représentativité syndicale issue des urnes déterminera notre capacité de négociation pour la défense de tous les salariés sur les prochains dossiers : accord sur le temps de travail (ARTT, télétravail...), politique salariale, accord de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences...

Le 21 juin prochain, choisissez celles et ceux qui vous accompagneront tout au long de ces événements structurants pour la Mutuelle et pour votre qualité de vie au travail.

Dès le 21 juin 2018

Faites le choix de l'EXPÉRIENCE
votez CAP 2022 !

